



Communes de St Bonnet de Mure et St Laurent de Mure

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU 5 MARS 2014

L'An Deux Mille Quatorze, le Cinq mars, à Dix Neuf Heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Bernard BEGUIN.

Etaient présents : Monsieur BEGUIN, Monsieur ROUX, Madame GUICHERD, Monsieur JOURDAIN, Madame BARET, Madame MIQUET, Monsieur GELIN, Monsieur EVANGELISTA, Monsieur LAFONT, Monsieur PARTRAT, Monsieur SAUNIER.

Monsieur JOURDAIN présente un pouvoir de Monsieur DENISSIEUX

Monsieur ROUX présente un pouvoir de Monsieur FIORINI

Absents excusés : Madame NICOLAS

**Objet : Affectation
des résultats**

Considérant que l'examen du compte administratif 2013 fait ressortir les éléments suivants :

- Dans la section de Fonctionnement, **un excédent cumulé de 569 778.40€**
- Dans la section d'Investissement, **un déficit cumulé de 259 755.78 €**
- Des restes à réaliser à reporter en 2014 :
 - 15 063.6 € en dépenses,

Que le Président explique qu'il convient de reprendre ces résultats dans le Budget Primitif 2014, et propose de les affecter de la façon suivante :

- Pour la section d'investissement :
 - En dépenses, reprise du déficit constaté :
Compte D 001 pour 259 755.78 €
 - En recettes, affectation du résultat pour couvrir le besoin de financement :
Compte 1068 pour 274 819.38 €
- Pour la section de fonctionnement :
 - En recettes, reprise du reste de l'excédent de fonctionnement dégagé :
Compte R 002 pour 294 959.02 €



Après délibération, à l'unanimité

Le Comité Syndical :

- **DECIDE** d'affecter au compte 1068 la somme de 274 819.38 €,
- **APPROUVE** la reprise des résultats pour
 - 259 755.78 € au compte D 001
 - 294 959.02 € au compte R 002.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS
ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au Représentant de l'Etat et au Comptable du Trésor Public.

Fait à St Laurent de Mure, le 7 mars 2014.

Le Président

Bernard BEGUIN

